

A l'attention des élus de la Communauté des
Communes du Genevois

Archamps, le 15 Novembre 2021,

Objet : Lettre d'intention pour le travail du Conseil de Développement Durable

Chers Elus,

Le Conseil de développement est un groupe de bénévoles nommés pour accompagner les élus dans leur difficile tâche d'élaborer un projet de développement territorial dans un contexte d'enjeux multiples.

Répartis en 4 collèges (i.e. citoyens, acteurs économiques, usagers / vie locale et organismes publics) avec un ou une président(e) par collège ; Issus de tous les horizons du territoire, de divers domaines de compétences, nous sommes mus par les mêmes préoccupations majeures : le dérèglement climatique et la perte de la biodiversité, avec pour objectif une transition rapide, efficace et durable. Nous sommes persuadés que ces défis énormes représentent cependant des opportunités de changement positifs majeurs pour une société meilleure pour notre territoire et tous ses habitants, y compris les plus fragilisés, économiquement ou socialement

Depuis la mise en place en mai 2021, nous nous sommes réunis trois fois, dont deux séances de travail et nous avons pris connaissance avec intérêt des enjeux et des axes prioritaires que vous, élus, avez exprimés lors de l'élaboration du projet territoire. Nous nous sommes également réunis autour de la Fresque du climat pour en comprendre les enjeux, et nous avons comme préoccupation que citoyens et les élus en prennent conscience également.

Nous souhaitons donc faire de la transition climatique, le fil rouge de nos réflexions dans la logique de la Convention citoyenne pour le Climat. Des initiatives superbes ont déjà été mises en œuvre, notamment par les collectivités territoriales et les associations mais il est nécessaire « d'en finir avec les petits pas pour agir efficacement grâce à une action politique qui intègre les enjeux à long terme » (NégaWatt, 2021). Citoyens, pouvoirs publics, acteurs économiques, ONG, soyons tous solidaires face à l'urgence climatique, en faisant de la justice sociale un des moteurs de la réflexion. Face à l'urgence climatique, nous attendons du gouvernement et des pouvoirs publics une prise en compte immédiate des propositions permettant une accélération de la transition écologique, notamment dans la stratégie de sortie de crise, en faisant du climat la priorité des politiques publiques, en évaluant les résultats et

en sanctionnant les écarts. Néanmoins, nous ne souhaitons pas nous mettre en compétition avec les élus ou les autres acteurs de la société française. Nous souhaitons vous soutenir dans l'élaboration d'un projet de territoire cohérent avec les enjeux de ce siècle. Le 21ème siècle peut être le nouveau siècle des Lumières par une posture politique ambitieuse, vertueuse et démocratique ! (Convention citoyenne pour le climat, 2020).

A partir du diagnostic du territoire qui nous a été présenté, nous avons commencé à travailler sur les fiches thématiques mais il nous manque la vue d'ensemble des documents factuels référents. Il nous semble qu'il manque des liens, des références qui encadrent ces éléments décisionnels. Des documents d'intérêts, tel que le Plan Climat, semblent méconnu / non référencé sur les fiches action. Sur quelles études antérieures peut-on se baser pour argumenter et compléter les actions proposées ? Quels sont les autres documents qui pourraient nous permettre de formuler un avis citoyen ? Y a-t-il des objectifs quantifiables afin de garder un cap sur le long terme ?

A ce stade, le conseil de développement formule quelques remarques préliminaires qui seront à approfondir car il faut un effort permanent et assidu :

1. Dans les fiches techniques d'action, nous pensons qu'il est impératif de quantifier qualitativement ou quantitativement les impacts de chaque action par des indicateurs environnementaux éprouvés. Que ce soit des indicateurs de réduction ou augmentation des émissions de CO₂, des indicateurs de biodiversité, de seuils de pollution des eaux et des sols avec une définition claire des éléments chimiques suivis, du suivi de la qualité de l'air, de surface de sol ou de forêt gagnée ou perdue. Ils représentent le seul moyen d'évaluer l'impact d'une action et de hiérarchiser le degré d'urgence de sa mise en œuvre y compris financière. Chaque objectif stratégique et les actions qui en découlent devraient être quantifiables et précisés dans le projet.
2. Notre territoire ne peut pas faire comme si l'évolution de Genève n'avait qu'un impact limité lors de l'élaboration du projet territoire. Nous pensons qu'il est simpliste de considérer que nous avons les mêmes problématiques que les périphéries de n'importe quelle agglomération française car cela ne nous aide pas à prendre en compte cet aspect particulier. Le projet PACTE Grand Genève s'appuie le programme Interreg France-Suisse pour la mise en œuvre d'une stratégie pour la transition écologique à l'échelle transfrontalière du Grand Genève. Comment les discussions entre Genève et le territoire vont impacter le futur et comment sont-elles intégrées aux travaux de la commission ? Il serait intéressant de demander le projet complet pour s'en inspirer car une partie a été consacrée aux régions frontalières.

3. Nous pensons qu'il s'agit d'une opportunité formidable pour réaliser un développement qui remet l'humain au centre. Les services rendus **par** la nature (services écosystémiques) et les actions menées **pour** la nature et le climat sont bénéfiques à tous les niveaux. La création d'emploi dans de nombreux domaines bénéficie à la solidarité et au bien-être social.
4. Nous proposons que dans les fiches techniques concernées quelques précisions soient clairement identifiées et précisées :
 - ✓ habitat éco-pensé (architecture biodynamique, matériaux sains, bâtiment énergétiquement autonome, coopératives d'habitants),
 - ✓ aménagements urbains résilients (plantation d'arbre et décanalisation des cours d'eau pour limiter les canicules en centre urbain, jardins partagés),
 - ✓ baisse de la circulation qui profite globalement à la santé et au bien-être des individus
 - ✓ favoriser la construction de stratégies alimentaires locales et résilientes : approvisionnement agricole de proximité, l'agroforesterie, la permaculture ou la culture biologique qui permettent de créer des emplois locaux, aident à réduire la pollution des eaux et des sols, et améliore la santé des habitants.
 - ✓ Préciser les actions dans le domaine de l'énergie (programme d'économies d'énergie par les rénovations ou les programmes pédagogiques comme Eco21 du SIG qui bénéficient au porte-monnaie des citoyens, créent de l'emploi et du lien social. Par exemple, les ambassadeurs Eco21 à Genève sont des jeunes des cités qui visitent leurs voisins pour leur expliquer comment ils peuvent réduire leur facture d'électricité.
 - ✓ La préservation et réhabilitation des trames vertes et bleues peuvent réduire les risques environnementaux et les coûts liés (inondations, glissements de terrains) et bénéficient au maintien de la biodiversité. Les exemples de cycles vertueux sont nombreux et doivent inspirer les actions.

Comme première étape de travail, le groupe se penchera sur les fiches actions afin de les compléter et d'identifier les indicateurs à prendre en considération en gardant comme fil rouge l'urgence climatique et les interactions hommes-nature. Au lieu de partir de l'existant et d'essayer de l'améliorer, pourquoi ne pas travailler à une vision idéale et mener des actions concrètes à l'échelle du territoire pour tendre le plus possible vers son accomplissement à travers le projet de territoire en construction ?

Le Conseil de développement

Documents de travail :

Association NégaWatt. (2021). *La transition énergétique au cœur d'une transition sociétale - Synthèse du scénario négaWatt 2022*. Retrieved from <https://negawatt.org/IMG/pdf/synthese-scenario-negawatt-2022.pdf>

CCG. (2019). *PCAET - Rapport de présentation*. Retrieved from https://www.cc-genevois.fr/sites/default/files/5_ccg_-_rapport_de_presentation_pcaet.pdf

Convention citoyenne pour le climat. (2021). *Les propositions de la Convention Citoyenne pour le Climat*. Retrieved from <https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Convention/ccr-rapport-final.pdf>

Fiche projet Interreg France-Suisse Pacte Grand Geneve. Retrieved from https://www.hautesavoie.fr/sites/default/files/cg74/documents/fiche_projet_interreg_france-suisse_pacte_grand_geneve.pdf

Mise à jour du 20 Novembre 2021

Je remercie la CCG, pour sa réponse concernant les documents d'intérêt que nous demandions et la modification de la fiche 6. Le rapport PCAET complet nous a été transmis ainsi que les micro-fiches 12. « développer les actions de préservation des continuités écologiques » et 14. « accélérer la transition énergétique et la réduction des émissions de GES sur le territoire ». Nous en tiendrons compte lors de nos prochaines séances de travail.

Amandine Laffite

Présidente et membre du collège citoyen du comité de développement